

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

RATISBONNE. Dans une Assemblée extraordinaire tenuë le 13. Avril, la Diète a dressé la félicitation sur l'Élection & le Couronnement du Roi des Romains, en réponse à un Décret de Commission Impériale, par lequel ces événemens avoient été notifiés solennellement le 7. aux Etats. Cette réponse, portée le 15. à la Dictature publique, fut remise le jour suivant au Prince de la Tour & Taxis, principal Commissaire de l'Empereur. Elle porte ce qui suit.

Il a plu à Sa Maj. Impériale de faire savoir, par un Décret de Commission, aux Conseillers, Ambassadeurs & Envoyés des Electeurs, Princes & Etats assemblés, que, par la Providence divine, le Sérénissime & Très-Puissant Prince & Seigneur Joseph, Prince Royal & Héritaire de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, &c. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Lorraine & de Bar, Grand-Prince de Toscane, avoit été élu unanimement Roi des Romains & Empereur éventuel le 27. du mois dernier. En conséquence, on témoigne par la présente, & dans les termes les plus respectueux, de la part de la Diète générale, la joye sincère qu'elle a ressentie de cet événement si important à toute la Patrie Germanique & si propre à en conserver la tranquillité précieuse & à la préserver de di-